

9 décembre 2009

**Proposition du Conseil administratif du 9 décembre 2009 en vue de l'approbation du budget de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre de Genève.**

**Exposé des motifs**

Par cette proposition, le Conseil administratif vous prie de bien vouloir approuver le budget de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre de Genève, qui s'inscrit dans le cadre du budget 2010 de la Ville de Genève et du plan financier quadriennal 2010-2014 du Grand Théâtre de Genève.

A l'appui de cette demande, le Conseil administratif soumet à votre appréciation les éléments d'information suivants:

- A. La Fondation du Grand Théâtre
- B. Les personnels
- C. Les questions juridiques
- D. Le plan financier quadriennal
- E. Le budget global du Grand Théâtre
- F. Le budget de la saison 2010-2011
- G. Conclusion

**A. La Fondation du Grand Théâtre**

*1. Les organes de la fondation*

Dès le début de la saison 2009-2010, l'organisation institutionnelle de la Fondation du Grand Théâtre s'est stabilisée de la manière suivante:

- a) le conseil de fondation, placé sous la présidence de M<sup>e</sup> Lorella Bertani, présidente, se réunit chaque mois;
- b) le bureau du conseil de fondation, placé sous la présidence de M<sup>e</sup> Lorella Bertani, se réunit chaque semaine;
- c) le comité de direction, placé sous la présidence de M. Tobias Richter, directeur général, se réunit chaque semaine.

*2. Les activités du conseil de fondation*

Tout en s'occupant de la préparation des prochaines saisons et en s'assurant de la bonne installation de la nouvelle direction, le conseil de fondation continue de mettre en œuvre, en collaboration avec la Ville de Genève, les recommandations de l'audit Sherwood. Les travaux du conseil de fondation – détaillés dans le rapport sur les comptes de la saison 2008-2009 (cf. la proposition du Conseil

administratif PR-763, du 9 décembre 2009) – s'articulant autour de quatre axes principaux:

- a) les questions relatives au personnel;
- b) les questions relatives aux finances;
- c) les questions relatives à l'informatique;
- d) les questions juridiques.

### *3. Les relations avec les partenaires sociaux*

Les relations avec les partenaires sociaux – qui sont complexes en raison des différents statuts et rattachements des personnels du Grand Théâtre – sont organisées de la manière suivante:

- a) chaque mois, une délégation du conseil de fondation rencontre les représentants des organisations du personnel et de la commission des personnels afin de discuter les problèmes généraux du Grand Théâtre et de ses collaborateurs et collaboratrices;
- b) chaque mois, la commission des personnels, élue au scrutin proportionnel par collèges électoraux afin de représenter les différents secteurs d'activités, se réunit librement. Ses représentants entretiennent par ailleurs des contacts réguliers avec la direction générale et avec la direction des ressources humaines pour discuter les problèmes opérationnels et les situations individuelles.

Enfin, le président de la commission des personnels est invité aux séances du conseil de fondation avec voix consultative.

## **B. Les personnels**

### *4. L'harmonisation des statuts*

Après avoir mis en place une direction des ressources humaines et adopté un organigramme détaillé donnant une vue d'ensemble de la situation, le conseil de fondation s'est attaché à harmoniser le statut de droit privé des collaborateurs de la fondation avec le statut de droit public des collaborateurs de la Ville de Genève travaillant au Grand Théâtre.

Dans cette perspective, le conseil de fondation a adopté un catalogue exhaustif des fonctions avec, pour chaque fonction, le cahier des charges et la description de la fonction.

Sur cette base, le conseil de fondation, appliquant par analogie la méthode de la Ville de Genève, a fait procéder à l'évaluation et à la classification de chaque

fonction, ce qui a permis de coulisser chaque collaborateur dans sa classe et sa rémunération au 1<sup>er</sup> juillet 2009.

Ce travail important – qui a entraîné une hausse de la masse salariale de 1,45% – a pu se réaliser dans le cadre des crédits accordés en raison d'une gestion stricte des postes.

Dorénavant, on peut donc considérer que le statut de droit privé et le statut de droit public sont compatibles, à la réserve – importante – des mécanismes salariaux et de la prévoyance professionnelle.

### *5. Les régularisations et les transferts*

Après avoir défini les critères permettant d'établir un ordre de priorités (ancienneté, régularité de l'emploi, besoins du service, cohérence des statuts au sein d'un même service, qualité du travail), le conseil de fondation a procédé

- a) à la régularisation de postes temporaires dépendant de la fondation (dits «temporaires structurels»);
- b) au transfert progressif de postes relevant d'un statut de droit public à l'administration municipale.

## **C. Les questions juridiques**

### *6. Les conventions et les règlements*

Dès le début de la législature, le conseil de fondation s'est attaché à régler différentes questions juridiques qui étaient restées en suspens. Les négociations engagées ont pu aboutir

- a) à la signature du protocole d'accord avec l'Orchestre de la Suisse romande;
- b) à l'adoption du règlement de la commission des personnels;
- c) à l'adoption d'un nouveau règlement du Fonds de solidarité.

### *7. Les travaux en cours*

Cet effort de règlement des questions juridiques se poursuit par des discussions en cours qui devraient aboutir

- a) à un nouveau règlement intérieur;
- b) à un nouveau règlement technique;
- c) à une nouvelle convention collective du choeur;
- d) à un nouveau contrat de travail à durée indéterminée;
- e) à un nouveau contrat de travail à durée déterminée;
- f) à la remise à jour de la convention d'exploitation avec la Ville de Genève.

## 8. *La révision des statuts*

Conformément aux recommandations de l'audit Sherwood, les statuts de la Fondation du Grand Théâtre – qui datent de 1964 – devraient être revus.

S'agissant d'une fondation de droit public, la procédure est longue et complexe: les nouveaux statuts devront en effet être approuvés par le Conseil administratif et le Conseil municipal, puis par le Conseil d'Etat et le Grand Conseil.

Par ailleurs, la solution juridique qui sera finalement retenue dépendra du résultat des discussions relatives au financement futur du Grand Théâtre: en cas d'issue favorable, de nouvelles collectivités publiques devront probablement siéger au conseil de fondation, ce qui réduira l'influence de la Ville de Genève.

Enfin, il faut s'attendre à ce que la question des institutions culturelles communales d'intérêt cantonal soit traitée dans le cadre des travaux de la Constituante.

Dès lors, le Conseil administratif lancera, en 2010, les études nécessaires afin de faire des propositions au Conseil municipal pour la fin de cette législature.

## D. **Le plan financier quadriennal**

### 9. *Le 1<sup>er</sup> plan financier quadriennal 2008-2012*

Après avoir procédé à l'actualisation du budget de la saison 2007-2008, le conseil de fondation a décidé, dès le début de la législature, d'inscrire la problématique financière dans la durée en élaborant un plan financier quadriennal.

Etabli sur la base de situations connues – les comptes de la saison écoulée et le budget de la saison en cours – le plan financier quadriennal définit les grandes masses budgétaires des quatre saisons suivantes et les différentes mesures à prendre.

Le 1<sup>er</sup> plan financier quadriennal 2008-2012 – présenté le 13 novembre 2007 aux commissions des finances et des arts et de la culture du Conseil municipal – tenait largement compte des recommandations de l'audit Sherwood

- a) en prévoyant le renforcement de la direction générale, la création d'un bureau d'études et la mise en place d'un service informatique;
- b) en régularisant progressivement 20 postes de collaborateurs à transférer à l'administration municipale, avec une réduction correspondante de la subvention d'exploitation de la Ville de Genève;
- c) en adoptant d'importantes mesures de réduction des coûts portant notamment sur la diminution des effectifs professionnels du chœur et du ballet et des engagements de personnel temporaire.

Chaque année, le plan financier quadriennal est mis à jour et complété: c'est ainsi que le 2<sup>e</sup> plan financier quadriennal a porté sur la période 2009-2013 et que le 3<sup>e</sup> plan financier quadriennal porte sur la période 2010-2014.

#### *10. Le 3<sup>e</sup> plan financier quadriennal 2010-2014*

Le 3<sup>e</sup> plan financier quadriennal 2010-2014 a été adopté par le conseil de fondation le 26 novembre 2009.

Comme les deux premiers plans financiers quadriennaux, il comporte

- des données connues: les comptes 2008-2009 et le budget 2009-2010 voté par le Conseil municipal;
- des données prévisionnelles: le projet de budget 2010-2011 et les avant-projets de budgets 2011-2012, 2012-2013 et 2013-2014.

Sur la période 2010-2014, il prévoit

- a) des saisons composées de quatre productions ou coproductions fabriquées à l'intérieur, de trois locations ou coproductions fabriquées à l'extérieur et d'une reprise;
- b) la poursuite des régularisations et des municipalisations (6 postes en 2008; 3 postes en 2009; 4 postes en 2010; 3 postes en 2011; 2 postes en 2012 et 2 postes en 2013);
- c) la transformation de quatre postes de danseurs professionnels en stagiaires;
- d) la diminution de trois postes de choristes;
- e) la diminution de 30% du personnel temporaire de plateau et des ateliers;
- f) l'achat d'équipements, notamment informatiques;
- g) des cours de santé et sécurité au travail.

Même si toutes les recommandations de l'audit Sherwood n'ont pas pu être prises en compte en raison d'une insuffisance budgétaire, le 3<sup>e</sup> plan financier quadriennal démontre que chaque exercice annuel se solde par un déficit s'établissant, selon les saisons, entre 1,8 et 2,3 millions.

Ces déficits indiquent quel est l'effort qui devrait encore être consenti par les collectivités publiques et par les institutions et les donateurs privés.

#### **E. Le budget global consolidé du Grand Théâtre**

##### *11. La saison 2010-2011*

La saison 2010-2011 se compose de:

- a) 8 opéras (60 représentations);
- b) 1 opéra pour les jeunes (5 représentations);
- c) 3 ballets (16 représentations);
- d) 4 récitals.

La saison 2010-2011 compte donc 85 représentations (68 à Neuve et 17 au Bâtiment des Forces-Motrices).

## 12. *Le coût global de la saison 2010-2011*

De façon globale, le coût de la saison 2010-2011 est de 57 841 000 francs. Ce coût se répartit en:

a) frais fixes (personnel et frais généraux):	44 272 000 francs	76,54%
b) frais variables (spectacles):	13 569 000 francs	23,46%

## 13. *Le financement de la saison 2010-2011*

Le financement de la saison 2010-2011 est prévu de la manière suivante:

a) par la Ville de Genève	<u>36 823 000 francs</u>	63,65%
– par des dépenses budgétaires directes	20 529 000 francs	
– par la mise à disposition de locaux	3 160 000 francs	
– par le versement d'une subvention	13 134 000 francs	
b) par l'Association des communes	<u>2 000 000 francs</u>	3,45%
c) par le Grand Théâtre	<u>17 251 000 francs</u>	29,85%
– par les recettes de spectacles	11 678 000 francs	
– par les tournées et coproductions	3 130 000 francs	
– par le mécénat et le sponsoring	2 443 000 francs	
d) par une campagne de récolte de fonds	<u>1 767 000 francs</u>	3,05%
(e) par la garantie de déficit de la Ville de Genève (cf. lettre du 1 <sup>er</sup> avril 2009 du Conseil administratif relative au projet de budget 2010)	1 000 000 francs)	

Par ailleurs, il faut remarquer les faits suivants:

- a) les frais fixes représentent 76,54% du coût de la saison 2010-2011. Financés principalement par l'argent public (Ville de Genève et Association des communes), ils couvrent les frais du personnel permanent et les frais généraux. Ils sont, pour l'essentiel, indépendants du nombre de spectacles;
- b) les frais variables représentent 23,46% du coût de la saison 2010-2011. Financés par l'argent privé (abonnés, spectateurs, tournées, coproductions, mécénat et sponsoring), ils couvrent les frais de production des spectacles;

- c) enfin, les recettes propres du Grand Théâtre représentent 29,8% du coût de la saison. C'est la proportion la plus élevée de tous les opéras examinés par l'audit Sherwood.

Enfin, rappelons que, depuis 2008, la garantie de déficit de 1 million a été inscrite chaque année au projet de budget de la Ville parce qu'il manque environ 2 millions pour chaque saison du Grand Théâtre, dont 1 million résultant du retrait de la Fondation Wilsdorf. Depuis 2010, l'aide accrue de l'Association des communes genevoises permet de diminuer le déficit du Grand Théâtre.

## F. Le budget de la saison 2010-2011

### 14. *Les caractéristiques principales du budget 2010-2011*

Adopté par le conseil de fondation le 26 novembre 2009, le budget de la saison 2010-2011 s'inscrit dans le cadre du budget 2010 de la Ville de Genève et du plan financier quadriennal 2010-2014 du Grand Théâtre. Accompagné de ses commentaires explicatifs, il figure en annexe de cette proposition.

Le budget de la saison 2010-2011 se caractérise par les principaux montants suivants:

- a) 37 311 517 francs de dépenses;
- b) 35 543 362 francs de recettes;
- c) 1 767 955 francs de déficit.

Du côté des dépenses, il présente des dépenses de production qui s'élèvent à 13 568 000 francs, en baisse de 1 410 000 francs par rapport aux dépenses de production de la saison 2009-2010.

Du côté des recettes, il présente une estimation prudente de la jauge financière, qui a été fixée en moyenne à 79% pour les opéras et à 70% pour les ballets.

Enfin, il finance deux innovations importantes destinées aux jeunes, avec la création de la Jeune troupe et cinq représentations d'un opéra destiné aux jeunes.

### 15. *Les dépenses*

Les grands groupes de dépenses sont les suivants:

- a) 2 837 674 francs pour les frais d'administration;
- b) 17 745 228 francs pour les frais d'exploitation;
- c) 13 568 740 francs pour les frais de production de spectacles;
- d) 3 159 876 francs pour la mise à disposition des locaux par la Ville.

## 16. *Les recettes*

Les grands groupes des recettes sont les suivants:

- a) 14 522 590 francs de recettes d'exploitation (spectacles, abonnements, billets, programmes, tournées, bars, etc.);
- b) 2 443 000 francs pour les apports privés (Cercle du Grand Théâtre, sponsors, mécénat, dons, etc.);
- c) 16 293 972 francs de subventions de la Ville de Genève;
- d) 2 000 000 de francs de subvention du Fonds intercommunal.

## G. Conclusion

Au cours de ces cinquante dernières années, le Grand Théâtre, porte-drapeau des arts du spectacle (opéra, ballet, musique et théâtre), a donc été, avec l'Orchestre de la Suisse romande (OSR), au cœur de la politique culturelle de la Ville de Genève, devenant un opéra de notoriété internationale.

Au fil des directions et des saisons, le Grand Théâtre s'est construit une identité et une tradition, reposant sur une programmation de qualité faite d'équilibres entre:

- œuvres anciennes, du grand répertoire ou de création;
- œuvres classiques, baroques et contemporaines;
- grandes œuvres, œuvres légères, œuvres de chambre et opérettes;
- ouvrages italiens, allemands, français et russes.

Qu'il s'agisse des artistes, chanteurs, danseurs, chefs d'orchestre et metteurs en scène, le Grand Théâtre a fait appel à des artistes confirmés comme à de jeunes talents. S'appuyant tour à tour sur des créations, de nouvelles productions, des coproductions, des locations et des invitations, il a su trouver sa voie entre enjeux artistiques et contraintes budgétaires.

Après avoir fidélisé un public d'abonnés, le Grand Théâtre s'est fait mieux connaître de la population genevoise par une politique active de communication et de relations publiques, accompagnée d'une politique pédagogique tournée vers les jeunes, qui a conduit à un renouvellement et à un élargissement des publics.

En outre, veillant à l'enregistrement des spectacles et à leur retransmission radio-TV dans le monde entier, le Grand Théâtre a su établir les liens nécessaires avec d'autres scènes, orchestres et festivals.

Enfin, le Grand Théâtre a toujours pu s'appuyer sur des personnels artistiques, techniques et administratifs à la compétence reconnue, sachant – des ateliers de

décors aux équipes de plateau en passant par l'accueil, les relations publiques ou l'administration – s'engager pour faire de chaque saison un succès.

Ainsi, grâce au soutien constant des autorités de la Ville de Genève, de l'Association des communes genevoises et de mécènes qui ont su penser au-delà des intérêts particuliers et partisans, «l'opéra municipal d'une ville de province», décrit par Ernest Ansermet à son arrivée à Genève, est devenu un opéra qui compte en Suisse, en Europe et dans le monde et qui participe activement au rayonnement international de Genève.

Reste la question économique et financière.

Indépendamment d'effets économiques certains – tels que la création d'emplois, le versement des salaires, l'achat de biens et services, etc. – le Grand Théâtre génère à l'évidence, comme toute création artistique, des bénéfices sociaux qui ne sont pas pris en compte comptablement: l'importance des arts dans une ville, leur valeur éducative, le maintien de métiers artisanaux ou la transmission d'une tradition artistique.

Economiquement, le Grand Théâtre contribue concrètement à attirer à Genève des investissements et des emplois: l'implantation d'une entreprise ne dépend pas seulement de l'accès au marché ou de la fiscalité, mais surtout d'une main-d'œuvre hautement qualifiée, sensible à l'existence d'une vie culturelle de qualité et, en particulier, à la présence d'un opéra et d'un orchestre.

Ainsi, le Grand Théâtre d'aujourd'hui ne favorise pas seulement le développement de la vie culturelle et l'épanouissement des personnes: il joue un rôle essentiel pour attirer et retenir à Genève des grandes entreprises et des organisations internationales.

Assurer le bon fonctionnement d'un opéra de niveau international est cependant une lourde charge pour la Ville de Genève, qui doit mettre à disposition des infrastructures et des moyens importants. D'où la question, régulièrement posée dans les milieux politiques: l'investissement pour l'opéra est-il trop lourd? Au-delà de son rôle artistique reconnu, le Grand Théâtre a-t-il des retombées économiques? Ou est-ce une dépense à fonds perdus?

D'ailleurs, à l'avenir, la Ville de Genève continuera-t-elle à soutenir dans la même mesure le Grand Théâtre? Le voudra-t-elle? Le pourra-t-elle? Le statu quo finira-t-il par s'imposer comme si souvent? Ou se dirige-t-on inexorablement vers un établissement public financé par les communes et le Canton? Faudra-t-il procéder à un transfert d'actifs? Ou distinguer la propriété du bâtiment et son exploitation? Et quel sera le statut du personnel? Qui prendra ces décisions? La Constituante et le peuple? Le Conseil d'Etat et le Grand Conseil? La Ville de Genève acceptera-t-elle une décision qui lui sera imposée? Ou préférera-t-elle finalement conserver un élément essentiel de sa politique culturelle?

Aujourd’hui, personne ne connaît la réponse à toutes ces interrogations.

Afin que la Ville de Genève conserve un rôle déterminant dans l’évolution qui s’annonce, le Conseil administratif lancera en 2010 les études nécessaires de façon à faire des propositions au Conseil municipal pour la fin de cette législature.

Dans l’immédiat, conformément à l’article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève, nous vous invitons à approuver le budget de la saison 2010-2011 du Grand Théâtre, institution essentielle à la vie culturelle, économique et sociale de Genève et à son rayonnement international, en votant le projet d’arrêté suivant:

***PROJET D’ARRÊTÉ***

LE CONSEIL MUNICIPAL,

sur proposition du Conseil administratif et conformément à l’article 10, alinéa 6, lettre b), du statut du Grand Théâtre de Genève,

*arrête:*

*Article unique.* – Le budget de la saison 2010-2011 de la Fondation du Grand Théâtre de Genève est approuvé.

*Annexes:*

- exposé des motifs de la Fondation du Grand Théâtre et budget de la saison 2010-2011 comprenant le tableau de consolidation (comptes globaux Ville de Genève – Grand Théâtre)
- plan financier quadriennal 2010-2014



FONDATION DU GRAND THEATRE DE GENEVE

BUDGET DE LA SAISON 2010/2011

Genève, le 26 novembre 2009

## PRÉSENTATION DE LA SAISON 2010/2011

« *L'homme veut voir. La curiosité dynamise l'esprit humain.* »  
Gaston Bacheliard

Les éléments fondamentaux de la saison 10/11 porteront la signature de la nouvelle direction qui reste fidèle aux principes énoncés lors de la présentation de la première saison, saison composite et saison de transition entre deux directions, mais qui a permis à une nouvelle équipe de présenter de futures perspectives et de mettre en place les différentes orientations motivant les choix de programmation.

Sans dévoiler prématièrement les titres proposés au public genevois, suisse et international, la saison 10-11 comporte 8 ouvrages lyriques et 2 ballets créés par le Ballet du Grand Théâtre. Nous inviterons également une grande compagnie de danse internationale. Nous espérons pouvoir accueillir le Tanztheater de Wuppertal, la célèbre compagnie de Pina Bausch, malheureusement disparue trop rapidement, avec qui nous avions mis en place plusieurs projets qu'il nous faudra revoir. Nous avons le ferme espoir de pouvoir rendre un hommage à la chorégraphe au mois de février au BFM. Enfin, il faut également évoquer les 4 récitals avec des artistes de renommée internationale qui nous feront partager leur amour du chant et de la poésie.

Après une ouverture de saison avec un titre très populaire, on retrouvera des œuvres qui figurent au hit-parade des mélomanes, côtoyant des ouvrages, non moins importants, mais à découvrir et à apprivoiser par le public. Des spectateurs, que nous espérons de plus en plus nombreux et de plus en plus curieux, auront ainsi envie de quitter les sentiers battus pour rencontrer des œuvres nouvelles, moins familiaires, mais qui denieront des chefs d'œuvre qu'un passionné d'opéra ne peut ignorer. C'est ainsi qu'un jour, le

public, ayant pris confiance dans la politique d'excellence conduite par l'institution, se rendra au Grand Théâtre non seulement pour entendre ses œuvres favoris mais pour en découvrir de nouveaux. « *On ne force pas une curiosité, on l'éveille...» nous apprend Daniel Pennac.*

Le début de saison fera place à trois ouvrages du grand répertoire. Elle s'ouvrira dans les premiers jours du mois de septembre avec une œuvre du 19ème siècle qui figure au top 10 des opéras les plus joués au monde. Elle nous permettra de présenter de nouveaux talents dans une mise en scène de Damiano Michieletto, qui s'est déjà illustré au Festival de Pesaro, une scénographie de Paolo Fantin et les costumes de Sylvia Aymonino. Puis nous partirons vers les rivages de la Méditerranée, berceau de toutes les civilisations, en compagnie d'un des géants de l'opéra du début du XXème siècle : Richard Strauss, avec une œuvre à la fois mythique et mythologique. Ce sera l'occasion de découvrir un metteur en scène, Christof Nei, qui viendra entouré de Roland Aeschlimann et de Bettina Walter, déjà connus du public. À l'heure des fêtes, fidèles à une certaine tradition, nous laisserons place à la muse légère qui sera entre d'excellentes mains avec Christof Loy qui a décidé de nous être fidèle en nous accompagnant pendant plusieurs saisons. C'est la crise en Marsyas, pourtant on s'amuse tout en cherchant le meilleur moyen pour rembourser les caisses. Le premier mois de l'année nouvelle nous transporterà dans le mode fascinant du bel canto avec une œuvre co-produite avec l'Opéra d'Amsterdam, un travail initié par Monsieur Jean-Marie Blanchard qui fera une nouvelle fois entendre la voix exquise de Diana Damrau. En prélude à l'année Rousseau et à ses nombreuses festivités pour marquer le tricentenaire de la naissance du philosophe, nous accueillerons le Chevalier Gluck qui n'a pas été épargné par la querelle des bouffons et

par la plume de Rousseau. Une pièce d'anthologie qui nous amènera sur les bords du Styx et vers la quintessence du monde lyrique en compagnie d'un des grands chorégraphes de notre temps : Mats Ek. Déjà présentée dans sa version italienne sur la scène de Neuve, nous retrouverons au mois de mai une œuvre du compositeur de Busseto, une nouvelle co-production avec l'Opéra d'Amsterdam confiée à Christof Loy et à Johannes Leidacker. La saison se terminera avec une des œuvres majeures du siècle passé, façon de rendre hommage à celui qui a dirigé la Comédie de Genève, Benno Besson, ce disciple de Brecht qui a tant marqué le monde du théâtre et qui n'a fait que deux escapades dans le monde de l'opéra. Il y a près de 25 ans, le Grand Théâtre de Genève lui avait confié *Die Zauberflöte* ; sa mémoire nous revient dans une œuvre incontournable de Sergueï Prokofiev et avec son complice de longue date Ezio Toffolutti qui a créé de nombreuses scénographies pour lui. La création ne sera pas absente : en avril, un ouvrage de notre temps viendra prendre place au BFM pour une dizaine de représentations.

Au cours de cette nouvelle saison, le Ballet fera face aux nombreuses sollicitations et invitations tout en restant fidèle à son port d'attache. Au mois de mars 2011, il participera à une production en apportant une nouvelle preuve de sa synergie avec la compositrice lyrique du Grand Théâtre.

Les principes esquissés pour la saison 2009/2010 se renforcent et s'affirment en 2010/2011. Nous proposerons au public des récitals ainsi que des spectacles lyriques et musicaux plus réduits quant à leur forme, mais toujours exigeants quant à leur excellence et leur intérêt. Cette politique de continuité artistique sera poursuivie dans d'autres domaines tels que l'ouverture, la conquête de nouveaux publics et la synergie avec des partenaires institutionnels ou autres. Le Grand Théâtre doit participer à la vie de la Cité et rester un emblème du dynamisme culturel de Genève. Il doit rester un ambassadeur sur la scène internationale et faire brûler la flamme d'une passion revigorante et régénératrice afin que l'art devienne une des réponses à la morosité et au découragement.

N'oublions pas un des joyaux du Grand Théâtre, la danse, notre ambassadrice dans le monde entier qui vient de triompher une nouvelle fois avec un ballet narratif, *Cendrillon*, qui a enchanté et conquis un nombreux public de tout âge, séduit par un groupe de 22 artistes qui suppléent à la quantité par une exceptionnelle qualité. Le Ballet du Grand Théâtre présentera, comme chaque année, deux programmes. Au mois d'octobre 2010, seront réunis toutes les forces artistiques, le Ballet, l'Orchestre de la Suisse Romande, ainsi que le Chœur du Grand Théâtre, pour un programme en deux volets. Un programme « à la bande » viendra prendre place au BFM au mois de juin. En outre, nous inviterions également une compagnie choisie parmi les plus emblématiques du monde de la danse. Ainsi, nous pourrions proposer chaque saison trois programmes chorégraphiques.

			Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	P/Q 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009					
FRAIS GENERAUX D'ADMINISTRATION						
FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION						
FRAIS DIRECTS DE PRODUCTION (Spectacles)						
VALORISATION DES PRESTATIONS EN NATURE - Ville de Genève						
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>						
RECETTES D'EXPLOITATION						
Dissolution provision informatique						
APPORTS EXTERIEURS						
Résultat						
VILLE DE GENÈVE :						
- SUBVENTION D'EXPLOITATION						
- SUBVENTION MUSICIENS SUPPL. & AUTRES ORCHESTRES						
- GARANTIE DE DEFICIT : Ville de Genève						
<b>TOTAL DES SUBVENTIONS</b>						
- CONTRAIRE PARTIE FONDS D'EQUIPEMENT COMMUNAL						
- IMPUTATION RELATIVE AUX PRESTATIONS EN NATURE - Ville de Genève						
<b>TOTAL DES RECETTES (RESULTAT COMPRIS)</b>						

## REMARQUES PRÉLIMINAIRES SUR LE BUDGET DE LA SAISON 2010/2011

Le budget que nous présentons ici a été établi à partir de la situation connue, en intégrant les mesures prévues dans le plan financier quadriennal.

Le budget 10/11 affiche un déficit de CHF 1'767'955, soit CHF 45 de moins que le résultat prévu par le 3<sup>ème</sup> plan financier quadriennal 09/13 (PFQ) approuvé le 26 novembre 2009 par le Conseil de Fondation.

### CHARGES

#### a) Ordonnance de la saison et frais de production.

La saison sera composée de :

- 8 opéras constituant la saison lyrique et totalisant 60 représentations : 51 à Neuve et 9 au Bâtimen des Forces Motrices.
- 1 opéra pour les jeunes (5 représentations) à Neuve.
- 3 ballets totalisant 16 représentations dont 8 à Neuve et 8 au Bâtiment des Forces Motrices.
- 4 réitals, tous à Neuve.

La saison comprendra donc 85 représentations, 68 à Neuve et 17 au BFM.

Les frais de production s'élèvent à CHF 13'568'740, inférieurs de plus de 1,4 mio de CHF aux frais budgétés de la saison 09/10, et de CHF 567'000 aux frais effectifs de la saison 08/09.

#### b) Personnel et salaires

Le budget des salaires du personnel fixe s'élève à CHF 12'038'671 soit une augmentation de CHF 405'000 par rapport au budget 09/10, qui s'explique ainsi :

- municipalisation : (CHF 120'000)
- ajustement de taux de cotisations : CHF 45'000
- 5 % de 13<sup>ème</sup> salaire progressif : CHF 50'000
- changement de classification des danseurs, adaptation de salaire responsable création visuelle, création poste d'assistant-e mise en scène: CHF 233'000
- Jeune troupe (dont CHF 60'000 serviront à diminuer les frais de production) : CHF 257'000

Les salaires seront indexés au même taux que celui retenu par la Ville de Genève pour ses collaborateurs.

#### c) Location du BFM

Les journées au BFM nous sont facturées au tarif préférentiel de CHF 3'200 par jour de répétition et CHF 3'500 par jour de spectacle, à quoi viennent s'ajouter les frais supplémentaires dus, par exemple, aux huijiers, aux éventuels dépassements d'horaires ou au travail pendant les samedis et dimanches. Les CHF 210'200 portés au budget correspondent à la location prévue pour un spectacle lyrique et un ballet.

## **RECETTES**

### **a) Recettes d'exploitation**

Ces recettes d'exploitation ont été calculées sur la base prudente d'une jauge financière moyenne de 79 % pour les spectacles lyriques et de 70 % pour les ballets.

Après avoir été augmentés en moyenne de 5 % sur la saison 09/10, les prix des places ne subiront que quelques ajustements pour la saison 10/11.

### **b) Apports extérieurs**

Les apports extérieurs sont évalués à CHF 2'443'000 soit un budget presque identique à celui de la saison 09/10.

### **c) Subventions**

La subvention de la Ville de Genève s'élève à CHF 12'854'096. Elle est donc inférieure de CHF 3'720'000 à celle prévue pour la saison 09/10, ce qui s'explique par la municipalisation de 4 postes.

L'Association des Communes Genevoises a augmenté sa contribution de CHF 500'000, ce qui la porte à CHF 2'000'000. Nous l'en remercions très chaleureusement.

		Comptes 2007/2008	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>3.</b>	<b>FRAIS GENERAUX D'ADMINISTRATION</b>	<b>2'588'270</b>	<b>3'097'196</b>	<b>2'730'270</b>	<b>2'837'674</b>
<b>30.</b>	<b>Traitements et salaires</b>	<b>1'416'329</b>	<b>1'507'141</b>	<b>1'379'439</b>	<b>1'437'776</b>
300000	Traitements direction	69'761.2	53'263.4	49'412.7	49'886.6
300200	Salaires personnel administratif	718'718	974'506	885'312	938'910
	<b>Charges sociales direction et personnel administratif (part employeur)</b>	<b>294'992</b>	<b>368'147</b>	<b>314'831</b>	<b>357'898</b>
301010	Collatéraux AVS et chômage	822'242	984'771	96'989	90'057
301040	Allocations familiales	19'612	23'222	19'441	20'141
301050	Contr. ffs prévoyance (2ème pilier)	158'366	173'242	184'777	193'238
301060	Assurances accidents	26'266	59'590	4'166	44'868
301070	Assurance maladie	82'244	13'213	9'180	9'306
301010	Assurance maternité	263	333	278	288
<b>32.</b>	<b>Frais de bureau et d'administration</b>	<b>876'948</b>	<b>1221'999</b>	<b>1036'000</b>	<b>1'042'000</b>
320000	Fournitures de bureau	322'714	445'69	49'000	50'000
320020	Entr. et loc. mobilier et matériel de bureau	82'365	68'029	90'000	90'000
320030	Imprimés	45'875	58'827	60'000	60'000
320040	Abonnements journaux, docu., collatéraux	35'122	32'495	37'000	37'000
320050	Frais d'insertion	171'49	284'95	30'000	30'000
320060	Téléphones, fax et matériels	88'049	84'591	100'000	100'000
320070	Frais de port, de banque et CCP	158'796	189'636	160'000	160'000
320071	Perte sur cours titres & change	56'147	63'971	0	0
320080	Frais de représentation et réceptions	205'47	255'28	25'000	30'000
320090	Frais de voyages administratifs	39'568	37'380	40'000	40'000
320100	Frais de l'org. de gestion (Fondation)	51'724	59'426	180'000	180'000
320110	Honoraires fiduciaires et autres	85'672	141'864	80'000	70'000
320120	Assurances RC et diverses	63'610	61'179	75'000	75'000
320130	Frais divers d'administration	93'419	104'081	95'000	110'000
330	Informatique administration	6'630	5'694	15'000	10'000
39	Forfait nouvelle direction	0	216'144	0	0

## **COMPTES 3000 – FRAIS GENERAUX D'ADMINISTRATION**

Les frais généraux d'administration augmentent de CHF 107'404 par rapport au budget 09/10 et sont de CHF 259'522 inférieurs aux comptes 08/09.	<b>30. Salaires</b> Le budget 10/11 de CHF 2'837'674 présente une diminution de charges de CHF 248'000 par rapport au PFQ.	<b>32. Frais de bureau et d'administration</b> Ce groupe enregistre une augmentation de CHF 6'000, soit 0,6 %, par rapport au budget 09/10.  Cette augmentation est due principalement à l'augmentation du nombre de billets payés par cartes de crédit et aux commissions qui en découlent (ligne 320/30 Frais divers d'administration).
Ce groupe comprend les salaires de l'équipe de direction (soit le directeur général, le directeur technique, la directrice administrative et financière, le dramaturge, la chargée de marketing et communication et le chargé de production artistique) et de certains personnels administratifs (soit le chargé de planning, l'assistante à l'administration artistique, l'assistante à la DAF – temps de travail supérieur à celui initialement budgétré pour la saison 09/10 - et l'ingénieur du bureau d'étude), selon les recommandations du rapport Sherwood.		<b>31. Charges sociales direction et personnel administratif (part employeur)</b> Les charges sociales sont évaluées sur la base des comptes de la saison 08/09, ajustées aux taux prévisibles, soit une augmentation de CHF 43'000 par rapport au budget 09/10..

		Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>4.</b>	<b>FRAIS GENERAUX D'EXPLOITATION</b>	<b>16'804'568</b>	<b>16'560'368</b>	<b>17'256'524</b>	<b>17'745'228</b>	<b>230'789</b>
<b>40.</b>	<b>Salaires</b>					
<b>40.0</b>	<b>Salaires personnel d'exploitation</b>	<b>4'152'354</b>	<b>4'294'800</b>	<b>4'126'025</b>	<b>4'506'479</b>	<b>380'454</b>
400000	Personnel d'exploitation permanent	1'414'882	1'475'861	1'886'385	1'963'083	76'698
400020	Personnel services supplémentaires administratifs	224'483	277'963	0	0	0
400025	Personnel supplémentaire technique et exploitation	1'349'938	1'305'122	580'000	973'000	393'000
400030	Personnel technique permanent	1'163'051	1'235'854	1'659'640	1'570'396	-89'244
<b>40.1</b>	<b>Chœur professionnel</b>	<b>3'861'864</b>	<b>3'860'327</b>	<b>3'919'179</b>	<b>3'971'647</b>	<b>52'468</b>
400100	Chefs & encadrement Chœurs	320'360	351'157	320'566	327'267	6'701
400120	Salaires & indemnités chœur professionnel	3'341'505	3'599'170	3'598'613	3'644'381	45'768
<b>40.2</b>	<b>Ballet</b>	<b>2'409'430</b>	<b>2'397'440</b>	<b>2'525'810</b>	<b>2'558'180</b>	<b>32'370</b>
400200	Direction artistique, administration & technique du ballet	706'228	800'461	831'239	840'865	9'626
400210	Salaires et indemnités répétiteurs et professeurs	1'224'1	6'350	15'000	0	-15'000
400220	Salaires et Ind. diverses du ballet	1'690'961	1'590'629	1'679'571	1'717'315	37'744
<b>40.3</b>	<b>Jeune troupe</b>				25'7915	25'7915
<b>40.5</b>	<b>Charges sociales (part employeur)</b>	<b>2'356'585</b>	<b>2'442'841</b>	<b>2'452'310</b>	<b>2'492'984</b>	<b>39'674</b>
401010	Caissalions AV/S et chômage	672'469	684'894	661'205	712'524	51'319
401040	Allocations familiales	1'480'42	1'52'609	1'478'73	1'574'96	9'623
401050	Contri. fis prévoyance (2ème pilier)	1'005'893	1'004'885	1'115'759	1'127'554	11'795
401060	Assurances accidentés	421'668	460'961	400'000	344'553	55'447
401070	Assurance maladie	106'343	136'233	126'360	148'880	22'220
401010	Assurance maternité	2'170	3'259	2'113	2'276	163

## **COMPTES 4000 – FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION**

Les frais généraux d'exploitation augmentent de CHF 230'789, par rapport au budget 09/10, et de 1,18 mio par rapport aux comptes 08/09. Les principales différences sont expliquées ci-dessous.

### **40.0 Personnel d'exploitation**

Ce groupe comprend les personnels permanents et temporaires d'exploitation et technique.

Une partie de la différence provient de l'engagement d'un-e assistant-e à la mise en scène et de l'augmentation des frais de personnel supplémentaire de plateau par rapport au budget 09/10.

Au vu de l'expérience des saisons passées et des contraintes imposées par le futur règlement technique, la ligne 400025 Personnel supplémentaire technique et exploitation a été augmentée de CHF 33'000. Une autre partie de l'augmentation, pour CHF 300'000, provient du déplacement de certains personnels auxiliaires de la ligne 52080.

### **40.2 Ballet**

L'effectif de la compagnie est maintenu à 22 danseurs, la différence entre les budgets 09/10 et 09/10 provenant du changement de classification.

### **40.3 Jeune troupe**

Cette idée faisait partie du projet initial de Tobias Richter pour le Grand Théâtre de Genève. Dès la rentrée lyrique 09/10, un premier artiste a rejoint Genève pour participer au spectacle de L'Etoile d'Emmanuel Chabrier. Il sera rejoint par deux autres artistes au cours de la saison 09/10. Ils constitueront l'embryon de la troupe qui, à terme, devrait compter 8 artistes. Ainsi le Grand Théâtre pourra compter tout au long de ses saisons à venir sur une compétence artistique supplémentaire permettant de développer des activités nouvelles et des projets complémentaires. Avec une telle structure, le Grand Théâtre contribue également à l'élosion et à la formation de nouveaux talents qui participeront à certaines productions aux côtés d'artistes internationaux déjà confirmés.

### **40.1 Chœur professionnel**

L'effectif budgétré est de 42 choristes. L'application de la classe de salaires de la Ville de Genève compte pour CHF 26'000 dans l'augmentation.

Ce projet voit le jour grâce au soutien déterminé de la banque BNP Paribas.

		Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>4.</b>	<b>FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION (suite)</b>					
<b>4.10</b>	<b>Frais de publicité générale</b>	<b>394970</b>	<b>345730</b>	<b>420'000</b>	<b>420'000</b>	<b>0</b>
410000	Publicité générale de saison (graphisme, affiches, annonces)	159360	118388	140'000	140'000	0
410010	Communication presse	79389	88709	100'000	100'000	0
410020	Frais de confection avant programmes	155'121	137833	140'000	140'000	0
410025	Journal ACTO			40'000	40'000	0
<b>4.20</b>	<b>Autres frais généraux d'exploitation</b>	<b>2'144'667</b>	<b>2'288'882</b>	<b>2'295'000</b>	<b>2'211'000</b>	<b>-84'000</b>
421000	Entr. machines, matl. fournitures des ateliers	313'940	347'709	300'000	320'000	20'000
	Équipements + matériel santé/sécurité			33'000	33'000	
421020	Entretien et location instruments musique	303'922	27281	40'000	40'000	0
421030	Nettoyage des bâtiments	287'860	298'000	310'000	310'000	0
421035	Location de surface	240'140	240'840	250'000	245'000	-5'000
421040	Surveillance des bâtiments	74'332	76'791	75'000	75'000	0
421050	Vêtements de travail du personnel	32'335	30'537	40'000	40'000	0
421060	Vêtements travail et fournitures Ballet	50'699	75'770	70'000	70'000	0
421070	Frais divers exploitation saisons écoulées	16'620	21'28	20'000	15'000	-5'000
422	Frais divers d'exploitation	843'557	769'576	700'000	700'000	0
423000	Matériel de répertoire	99'372	62'953	80'000	80'000	0
423010	Acquisitions, matériels & instr. musicue	154'399	197'196	80'000	80'000	0
<b>4.3.</b>	<b>Informatic</b>	<b>211'146</b>	<b>23'065</b>	<b>477'000</b>	<b>284'000</b>	<b>-193'000</b>
	Informatic courante	155'007	22'886	115'000	30'000	-85'000
	Site internet	0	0			0
	Rénovation des installations informatiques	56'139	479	362'000	254'000	25'3521
<b>45.</b>	<b>Location BFM &amp; Personnel d'hussiers</b>	<b>229'792</b>	<b>262'367</b>	<b>210'200</b>	<b>210'200</b>	<b>0</b>
<b>48.</b>	<b>Bars, buvettes et restaurants</b>	<b>888'872</b>	<b>761'258</b>	<b>830'000</b>	<b>832'322</b>	<b>2822</b>
	Salaires fixes et temporaires	460'36	367'717	420'000	420'000	0
	charges sociales	54'592	43'909	50'000	62'822	12'822
	Frais divers bars et buvettes	373'844	349'732	360'000	350'000	-10'000
<b>49.</b>	<b>Autres charges refacturées</b>	<b>150'825</b>	<b>28'769</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
	Pertes sur débiteurs	4'965	15'489	0	0	0

#### **41.0 Frais de publicité générale**

Le budget de la saison 10/11 est identique à celui de la saison 09/10.

Ce groupe 41 compta tous les frais inhérents à notre publicité générale (non attachée à une production particulière) dans les médias suisses ou étrangers. Il concerne surtout le lancement de saison, les conférences de presse, les affiches et les programmes de saison, y compris matériaux et supports.

#### **42.0 Autres frais généraux d'exploitation**

Ces frais sont en diminution de CHF 84'000. En effet, le budget 09/10 prévoyait l'achat d'un nouveau « jeu d'origues » (valeur environ CHF 200'000), une dépense importante qui ne sera renouvelée pas en 10/11.

Les frais divers d'exploitation (ligne 422) comprennent des frais de personnel et de structure, d'audit, divers frais pour les ateliers, la billetterie, le nettoyage, la pédagogie ainsi que les frais de stockage des décors, ces derniers représentant le 45 % de ce poste.

#### **43.0 Informatique**

Ce groupe diminue de CHF 193'000 par rapport au budget 09/10. Le Grand Théâtre continuera à améliorer ses systèmes d'information, sur la base des recommandations de l'analyse de Cap Gemini. Ces frais seront partiellement compensés par la dissolution de la provision pour frais informatiques.

#### **48.0 Buvette, Bars**

Les dépenses prévues pour ce groupe (CHF 832'000) sont en grande partie compensées par les recettes prévues à la ligne 63 pour CHF 800'000. Une étude est en cours pour optimiser la rentabilité de ce service.

		Comple 2007/2008	Comple 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>5.</b>	<b>FRAIS DIRECTS D'EXPLOITATION (Spectacles)</b>	<b>16'065'620</b>	<b>14'136'421</b>	<b>14'979'350</b>	<b>13'568'740</b>	<b>-14'106'101</b>
<b>50.0</b>	<b>Dépenses pour le personnel artistique</b>	<b>7'894'943</b>	<b>6'797'661</b>	<b>7'965'850</b>	<b>6'887'000</b>	<b>-10'788'550</b>
5001	Artistes	4'272'988	3'545'938	4'398'350	3'606'000	+72'350
5002	Metteurs en scène	383'587	528'200	648'000	590'000	-58'000
5003	Maquettistes décors et costumes, éclairagistes	731'500	685'161	770'500	739'000	-31'500
5004	Artistes, petits rôles	2'000	5'100	0	0	0
5005	Chefs d'orchestre + Etudes musicales	828'714	701'300	758'500	802'000	43'500
5006	Chorégraphes	297'507	113'210	168'000	160'000	-8'000
5007	Frais musiciens supplémentaires	75'579	506'599	405'000	280'000	-125'000
5008	Frais de voyages et séjour artistes	621'070	706'903	817'500	710'000	-107'500
<b>50.5</b>	<b>Charges sociales du personnel artistique (spectacle) (part employeur)</b>	<b>20'242'8</b>	<b>24'317'7</b>	<b>24'0'000</b>	<b>275'000</b>	<b>35'000</b>
5051	Coûts d'AVS et chômage	173'789	210'443	240'000	275'000	35'000
5052	Allocations familiales	42'085	48'523			0
5053	Assurances maternité	567	693			0
5054	Assurances accidents	-13'613	-15'382			0
<b>51.0</b>	<b>Choeurs auxiliaires, figuration et danseurs surnuméraires/mimes</b>	<b>86'117'35</b>	<b>960'079</b>	<b>780'000</b>	<b>560'000</b>	<b>-220'000</b>
5101	Choeurs complémentaires	478'796	563'280	410'000	240'000	-170'000
5102	Figuration	160'182	196'338	350'000	250'000	-100'000
5103	Danseurs surnuméraires/mimes	222'758	200'361	20'000	70'000	50'000

## **COMPTES 5000 FRAIS DIRECTS D'EXPLOITATION**

<b>50.0 Dépenses pour le personnel artistique</b>	Les dépenses de production 10/11 s'élevent à CHF 13568740, soit environ 1,4 mio de CHF de moins que le budget 09/10, et CHF 567'000 de moins que les comptes 08/09.	<b>54.0 Autres frais directs d'exploitation</b>	Six œuvres lyriques et deux ballets nécessiteront le paiement de droits d'auteur.
---	---	---	---

### **50.0 Dépenses pour le personnel artistique**

Les dépenses prévues pour ce groupe sont inférieures à celles budgétées pour la saison 09/10. En effet deux ouvrages prévoient un nombre de rôles nettement inférieur à celui des saisons précédentes et suivantes.

### **51.0 Chœurs auxiliaires, figuration et danseurs surnuméraires**

Les dépenses pour l'ensemble de ce groupe sont en diminution de moitié par rapport au budget 09/10; cette diminution est liée à la programmation.

### **52.0 Dépenses de production**

Les dépenses de production sont inférieures de CHF 320'000 au budget 09/10. La différence provient du déplacement de la ligne 520080 personnel auxiliaire dans la ligne 400025.

		Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>5. FRAIS DIRECTS D'EXPLOITATION (spect)</b>	(suite)					
<b>52.0 Dépenses de production</b>		<b>5277571</b>	<b>3324240</b>	<b>3'610'000</b>	<b>3'290'000</b>	<b>-320'000</b>
520000 Conféction et achat décors et accessoires		2'363'976	1'456'404			
520020 Conféction et achat costumes		707'999	367'126			
520030 Location de décors et accessoires		406'560	1'553'359		2'890'000	2'570'000
520040 Location de costumes		910	9'236			
520080 Frais personnel supplémentaire plateau+ateliers		1'123'769	828'183			
sous-total frais de production		<b>4'603'213</b>	<b>2'814'307</b>	<b>2'890'000</b>	<b>2'570'000</b>	<b>-320'000</b>
520050 Arrangement et entretien des costumes		26'541	28'248	40'000	40'000	
520060 Perruques et maquillages		449'471	3'306'538	330'000	330'000	
520070 Frais de transport et déboucement		198'346	151'047	230'000	230'000	
520099 Frais pour imprévus		0		120'000	120'000	
<b>53.0 Publicité des spectacles</b>		<b>396'186</b>	<b>597'532</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>	
530000 Affiches et affichage		47'403	136'711			
530010 Frais de voyage et réception presse		31'513	26'194			
530020 Publicité pour les spectacles, insertions presse		56'195	121'796		500'000	500'000
530030 Frais de confection des programmes		242'432	3'128'31			
Publicité partenariat déchange		18'642				
<b>54.0 Autres frais directs d'exploitation</b>		<b>948'151</b>	<b>1'314'153</b>	<b>1'308'500</b>	<b>1'481'740</b>	<b>173'240</b>
540020 Droits d'auteur		261'501	526'707	390'000	600'000	210'000
540030 Matériel musical		89'036	73'797	167'000	120'000	-47'000
540050 Service surveillance (pompiers, gardes)		44'388	42'289	54'000	54'000	
540060 Service médical		27'136	20'497	19'500	19'500	
540070 Frais divers de spectacles (y compris photographies)		354'726	548'234	550'000	550'000	
540080 Frais billetterie informatisée		171'364	102'629	128'000	138'240	10'240
<b>Autres manifestations</b>		<b>1025'207</b>	<b>898'579</b>	<b>575'000</b>	<b>575'000</b>	
580000 Concerts et manifestations diverses		753	3'697	25'000	25'000	
59 Tournées du ballet		1017'634	894'882	550'000	550'000	

		Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Budget 2010/2011 budget Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>6.</b>	<b>A REVENUS D'EXPLOITATION</b>	<b>15'991'888</b>	<b>14'305'260</b>	<b>15'051'193</b>	<b>14'522'590</b>	<b>-528'603</b>
<b>60.0</b>	<b>Recettes brutes des spectacles</b>	<b>11'975'015</b>	<b>11'224'575</b>	<b>12'136'193</b>	<b>11'677'590</b>	<b>-458'003</b>
600010	Recettes des abonnements	5'871'608	5'547'588			
600020	Recettes des ventes de billets	5'383'897	5'019'196	11'661'193	11'312'590	-348'603
600030	Recettes représentations populaires, scolaires	37'354	18'464			0
630110	Produit vente programmes	35'367'6	31'946'3	34'500'0	36'500'0	20'000
600050	Frais d'inscription	328'180	323'94	13'000'0		-130'000
	<b>Recettes brutes: tournées du ballets et manifestations diverses</b>	<b>1'182'710</b>	<b>805'373</b>	<b>91'500'0</b>	<b>825'000</b>	<b>-90'000</b>
6150	Tournées du ballet	1'156'710	805'373	90'000'0	810'000	-90'000
602010	Manifestations diverses	26'000	0	15'000	15'000	0
<b>61.A</b>	<b>Autres recettes d'exploitation</b>	<b>2'834'164</b>	<b>2'275'312</b>	<b>2'000'000</b>	<b>2'020'000</b>	<b>20'000</b>
630610	Publicité des programmes	404'959	233'081	340'000	340'000	0
	Publicité "La Grange"	5'610	87'24		0	0
	Partenariat d'échange	27'041	9'518	10'000	10'000	0
630510	Vestiaires	46'126	52'977	40'000	0	-40'000
	Radio	136'544	136'544	120'000	135'000	15'000
	Produit loc./vente décors, costumes	290'316	53'897	150'000	150'000	0
633050	Location des salles et foyers	16'750	124'239	100'000	125'000	25'000
63...	Recettes Bars, buvettes et restaurants	834'14	636'81	80'000	800'000	0
6335	Intérêts et commissions	88'082	89'166	60'000	60'000	0
	Revenus des placements	29'476	14'803	10'000	10'000	0
	Recettes diverses	235'288	25'764	220'000	240'000	20'000
633060	Coproductions	202'635	338'700	150'000	150'000	0
	Autres charges refacturées	294'656	63'214			0
	Dissolutions de provisions	715'16	175'315			0

## COMPTES 6000 RECETTES D'EXPLOITATION

---

Les recettes d'exploitation d'un montant de CHF 14'522'590 diminuent, dans leur ensemble, de 3,5 %, soit de CHF 528'600 par rapport au budget 09/10.

Le PFQ 10/11 prévoit un écart Recettes d'exploitation-Frais directs d'exploitation de (CHF 630'000), alors que le budget 10/11 prévoit un écart de + CHF 954'000.

### 60.0 Recettes brutes des spectacles

Les taux financiers – prudents – retenus pour l'estimation des recettes sont de 79 % pour les spectacles lyriques et de 70 % pour les ballets.

### 61. Autres recettes d'exploitation

Cette estimation prudente reprend le budget de la saison 09/10.

		Comptes 2007/2008	Comptes 2008/2009	Budget 2009/2010	Budget 2010/2011	Comparaison budget 2010/2011 / budget 2009/2010
<b>61.B</b>	<b>APPORTS EXTERIEURS</b>					
		2'302'540	3'098'867	2'400'000	2'443'000	43'000
<b>Sponsors</b>		61'8031	573'35	730'000	680'000	-50'000
6160	Sponsors et partenaires	61'8031	573'35	680'000	680'000	10'6365
	Soirées Prestige	0	0	50'000	0	0
<b>6161</b>	<b>Mécénat (Cercle du Grand Théâtre)</b>	97'000	1'000'000	1'000'000	1'000'000	0
	Mécénat (Cercle du Grand Théâtre)	800'000	800'000	800'000	800'000	0
	Cercle soutien spécial	50'000	100'000	100'000	100'000	0
	Cercle soutien logistique	120'000	100'000	100'000	100'000	0
<b>6163</b>	<b>Mécénat (Fondation privée)</b>	25'000	15'000	25'000	25'000	0
	Mécénat (Opéra et Cité)		900'000			
<b>6164</b>	<b>Mécénat (autres)</b>	26'000	20'000	29'000	26'000	-3'000
<b>6165</b>	<b>Dons et legs</b>	5'822	32'000	10'000	10'000	0
<b>6600</b>	<b>Mécénat pédagogique</b>	129'000	175'000	120'000	175'000	55'000
66	D.I.P. soutien pédagogique	50'000	50'000	50'000	50'000	0
	Autre mécénat	4'000	125'000	70'000	125'000	55'000
6162.3	Loterie Romande	75'000	0	0	0	0
<b>Autre Mécénat</b>		69'707	68'732	0	68'000	68'000
6610	Pro Hélvétia	60'000	60'000	0	60'000	60'000
6680	Divers	9'707	8'732	0	8'000	8'000

**COMPTES 6100 APPORTS EXTERIEURS**

---

Les apports extérieurs représentent un budget de CHF 2'443'000, c'est-à-dire un montant légèrement inférieur au PFQ (CHF 57'000) pour tenir compte de la situation économique difficile.

Le Cercle du Grand Théâtre apporte la contribution la plus élevée avec un montant de CHF 1'000'000, ce dont nous lui sommes extrêmement reconnaissants.

Genève, le 26 novembre 2009

Au nom de la Fondation

Le secrétaire :  
Bernard Lescaze  
La Présidente :  
Lorella Bertani

## BUDGET GLOBAL DU GRAND THEATRE

### BUDGET D'EXPLOITATION ET DE FINANCEMENT

(Saison 2010/11: budget)

DÉPENSES (en KCHF)		FINANCEMENT (en KCHF)	
<b>Personnel municipal permanent administratif et technique</b>	17.136	29.6%	Ville de Genève par son propre budget - charges de personnel municipal permanent et réguliers, administratif et technique et autres dépenses municipales
<b>Autres dépenses municipales</b> (Biens, services et marchandises, amortissements et imputations internes)	3.393	5.9%	
<b>Subventions relatives à des prestations en nature</b> (mise à disposition de locaux gratuits)	3.160	5.5%	Ville de Genève par ses subventions - Ville de Genève par sa subvention en nature - Ville de Genève par sa subvention en espèces (exploitation et services variques): Trais fixes : Subvention prévue pour 2010: 12.969 KCHF Subvention prévisionnelle saison 2010-11
<b>Personnel Fondation permanent et supplémentaire :</b> exploitation (plateau, technique), artistique (choré, ballet) administratif et direction	15.583	26.9%	
<b>Frais généraux d'administration et d'exploitation :</b> (bureau, entretien, nettoyages, publicité générale, locations, buvette, etc)	5.000	8.6%	- Garantie de déficit ACG par sa subvention en espèces
<b>Dépenses de production (spectacles) :</b> - achats d'artistes - décors, costumes, ateliers - divers (tournées, droits d'auteur, musiciens supplémentaires, publicité, etc)	13.569	23.5%	Fondation du GTG par ses recettes propres - recettes des spectacles - autres recettes tournées, coproductions, etc) Trais variables : - mécénat et sponsoring
	7.722	13.4%	
	3.290	5.7%	
	2.557	4.4%	
			<b>Déficit prévisionnel</b>
			1.767 3.1%
<b>Budget de la Fondation du GTG</b>			
			<b>TOTAL</b> 57.841 100.0% <b>TOTAL</b> 57.841 100.0%
<b>Avec son financement global de 36823 KCHF, la Ville de Genève assure la couverture de 63.7% des dépenses totales (57841 KCHF) et la Fondation du GTG, avec ses recettes propres (17251 KCHF), le 29.8% des dépenses totales (57841 KCHF). La Fondation du GTG avec ses recettes propres (17251 KCHF ou 29.8%) assure le financement de la totalité des dépenses de production des spectacles (frais variables : 23.5% ou 13.69 KCHF) et 8.3% des frais fixes (44272 KCHF ou 76.5%)</b>			

**GRAND THEATRE DE GENEVE**  
**3EME PLAN FINANCIER QUADRIENNAL POUR LES SAISONS 2010/2011 A 2013/2014**

PLAN FINANCIER QUADRIENNAL/BUDGET (chiffres en CHF 000)		08/09	09/10	10/11	11/12	12/13	13/14
DEPENSES	Comptes	BUDGET	BUDGET	PfQ	PfQ	PfQ	
Comptes 3000 <b>Frais généraux d'administration</b> (direction, pers. adm., frais de bureau)	3.097	2.730	2.838	2.866	2.895	2.923	
Comptes 4000 <b>Frais généraux d'exploitation</b> (pers. permanent, choré, ballet, ateliers)	16.857	17.257	17.745	17.727	17.865	18.101	
<i>Loyers des locaux occupés par le GTG (gratuités)</i>	3.084	3.138	3.159	3.177	3.194	3.211	
Comptes 5000 <b>Frais directs de production (spectacles)</b> (artistes, décors, costumes, etc...)	14.136	14.979	13.568	13.764	14.041	14.323	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>37.175</b>	<b>38.104</b>	<b>37.535</b>	<b>37.995</b>	<b>38.558</b>		
RECEITES							
Comptes 6000 <b>Recettes d'exploitation</b> (abonnements, billetterie, coproductions, etc...)	14.305	15.051	14.523	14.668	14.814	14.862	
<b>Apports extérieurs privés</b> (sponsoring, mécénat)		3.099	2.400	2.443	2.600	2.700	
<b>Dissolution provision informatique</b>		0.297	0.362	0.284	0.000		
<b>Subventions :</b>							
- Fonds d'équipement communal (ACG)		1.500	1.500	2.000	2.000	2.000	
- Ville de Genève :		13.610	13.227	12.854	12.804	12.831	
Subvention de base		0.280	0.280	0.280	0.280	0.280	
Subvention pour musiciens et orchestres supplémentaires (non indexée)		3.084	3.138	3.159	3.177	3.194	
<b>TOTAL DES RECEITES</b>	<b>36.176</b>	<b>35.958</b>	<b>35.543</b>	<b>35.529</b>	<b>35.919</b>	<b>36.213</b>	
<b>DEFICIT</b>	<b>1.000</b>	<b>2.146</b>	<b>1.767</b>	<b>2.006</b>	<b>2.076</b>	<b>2.345</b>	
<b>Garantie de déficit par la Ville de Genève</b>		1.000	1.000				
<b>Ratio 1)</b>	Couverture des comptes 5000 frais directs de production (spectacles) par les comptes 6000 recettes de spectacles et d'exploitation : 2005/06 : 93.1%, 2006/07 : 91.8%, 2007/08 : 96.3%	101.19%	100.48%	107.04%	106.57%	105.51%	
<b>Ratio 2)</b>	Couverture des comptes 5000 frais directs de production (spectacles) par les recettes propres (comptes 6000 recettes de spectacles et d'exploitation ainsi que les apports extérieurs privés) : 2005/06 : 115.0%, 2006/07 : 121.9%, 2007/08 : 110.2%	123.12%	116.50%	125.04%	125.45%	124.73%	
<b>Taux d'effort</b>	Part des revenus directs des spectacles que l'institution consacre à la couverture des coûts directs de spectacles, hors tournées ballet : 2005/06 : 71.3 %, 2006/07 : 70.1 %, 2007/08 : 77.0 %	84.77%	84.21%	89.81%		123.31%	

COMPTES 3000 FRAIS GENERAUX D'ADMINISTRATION (chiffres en CHF 000)	08/09 Comptes	09/10 BUDGET	10/11 BUDGET	11/12 PFQ	12/13 PFQ	13/14 PFQ
Base de départ: 2.800 Indexation : 1,0% par année	3.097	2.730	2.838	2.866	2.895	2.923
<u>Total des frais généraux d'administration à retenir pour le plan quadriennal</u>	<u>3.097</u>	<u>2.730</u>	<u>2.838</u>	<u>2.866</u>	<u>2.895</u>	<u>2.923</u>

COMPTES 4000 FRAIS GÉNÉRAUX D'EXPLOITATION (chiffres en CHF 000)		08/09 Comptes	09/10 BUDGET	10/11 BUDGET	11/12 PFQ	12/13 PFQ	13/14 PFQ
Indexation : 1.0% par année dès 11/12		16.575	16.845	17.535	17.710	17.887	18.066
Dont:							
Achats informatiques		0.297	0.362	0.284	0.117		
Biens d'équipement		0.060	0.297	0.216	0.205	0.143	0.200
Achats et cours santé/sécurité au travail		0.033	0.020	0.020	0.020	0.020	0.020
Ajustements de salaires, régularisations et transferts supplémentaires de personnel							
à la Ville de Genève (14 collaborateurs) :							
transfert des 14 collaborateurs : (-1.080) échelonné sur cinq ans		-0.135	-0.280	-0.310	-0.140		
coût marginal de la municipalisation : 280 (compris dans la diminution de la subvention Ville)		0.060					
autres dépenses de régularisation : 180 échelonnes sur trois ans							
coût total net pour la Fondation : -460							
moins :							
Ballet (actuellement 22 postes) économie due à la transformation de 4 postes de professionnels en stagiaires (120 échelonnes sur quatre années)					-0.030	-0.030	-0.030
Chœur professionnel (actuellement 43 postes) économie due à la diminution de 3 postes (240 échelonnes sur trois années)					-0.080	-0.080	-0.080
Diminution de 30% des engagements de temporaires plateau (actuellement 1.000) (300 échelonnes sur quatre ans)					-0.075	-0.075	-0.075
plus :							
Total des frais déprécaux d'exploitation à retenir pour le plan quadriennal		16.857	17.257	17.745	17.727	17.885	18.101

	<b>COMPTES 5000 FRAIS DIRECTS DE PRODUCTION (SPECTACLES) (chiffres en CHF 000)</b> (artistes, décors, costumes, chefs, metteurs en scène, figuration, etc...)	08/09 Comptes	09/10 BUDGET	10/11 BUDGET	11/12 PFQ	12/13 PFQ	13/14 PFQ
Pour l'opéra, les saisons seront composées en principe de quatre nouvelles productions (dont une légère) ou coproducées avec trois locations ou coproductions fabriquées à l'intérieur, et d'une reprise. Pour le ballet, une soirée grand spectacle et une soirée légère.							
Base de départ : 14.200 + musiciens et orchestres supplémentaires 600 = 14.800	14.136	14.979	13.568	13.839	14.116	14.398	
Indexation : 2 % par année par rapport au dernier budget							
moins :							
Diminution d'environ 30% des engagements de temporaires ateliers (actuellement 1.000) (économie de 300 échéonnés sur quatre ans)					-0.075	-0.075	-0.075
<b>Total des frais directs de production à retenir pour le plan quadriennal</b>	<b>14.136</b>	<b>14.979</b>	<b>13.568</b>	<b>13.764</b>	<b>14.041</b>	<b>14.323</b>	

	<b>COMPTES 6000 ET AUTRES : RECETTES</b> (chiffres en CHF 000) (recettes de spectacles et d'exploitation, apports extérieurs, subventions)	08/09 Comptes	09/10 BUDGET	10/11 BUDGET	11/12 PFQ	12/13 PFQ	13/14 PFQ
<b>RECETTES DE SPECTACLES ET D'EXPLOITATION</b> (abonnements, billetterie, coproductions, etc...)							
Pour l' <b>Opéra</b> , les saisons seront composées en principe de quatre nouvelles productions (dont une légère) ou coproductions fabriquées à l'intérieur, de trois locations ou coproductions fabriquées à l'extérieur et d'une reprise. Pour le <b>baller</b> , une soirée grand spectacle et une soirée légère.							
Indexation : 1,0% chaque année dès 11/12							
<b>APPORTS EXTERIEURS PRIVES (sponsoring, mécénat)</b> (base de départ : 2.300)	3.099	2.400	2.443	2.600	2.700	2.800	
<b>SUBVENTIONS</b> Fonds d'équipement communal : non indexé	1.500	1.500	2.000	2.000	2.000	2.000	
<b>Ville de Genève</b> soit, 13.873 en 2007/08 + 139 (indexation de 1,0% chaque année) = 14.015 Municipalisations	13.942	13.610	13.258	12.981	12.981	13.060	
Subvention Vdg de base	-0.332	-0.383	-0.404	-0.178			
<b>Total des recettes pour le plan quadriennal (hors subvention musiciens et gratuité des locaux)</b>	13.610	13.227	12.854	12.804	12.981	13.060	
moins :							
	<b>32.514</b>	<b>32.178</b>	<b>31.820</b>	<b>32.072</b>	<b>32.445</b>	<b>32.722</b>	